



CDC.Contacts
Audit - Conseil - Formation

MOYENS MATERIELS REQUIS

POUR LA MISE EN ŒUVRE

DES EPREUVES DE TEST CACES®

RECOMMANDATION R482 / ENGINES DE CHANTIER

CATEGORIE A : Engins compacts

CARACTERISTIQUES DES ENGINES

Deux engins sont requis et présentent, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Une pelle hydraulique :
 - A chenilles ou sur pneumatiques,
 - Equipée d'un godet rétro,
 - Equipée pour le levage de charges,
 - De masse supérieure ou égale à 5 tonnes et inférieure ou égale à 6 tonnes.
- Un engin compact au choix parmi :
 - Motobasculeur sur pneumatiques de masse supérieure ou égale à 3 tonnes et inférieure ou égale à 6 tonnes,
 - Chargeuse à chenilles ou sur pneumatiques de masse supérieure ou égale à 5 tonnes et inférieure ou égale à 6 tonnes,
 - Compacteur à cylindres, sur pneumatiques ou mixte, de masse supérieure ou égale à 3 tonnes et inférieure ou égale à 6 tonnes.

NOTA : Pour les épreuves relatives à l'option « télécommande », l'un des engins est muni de ce mode de commande.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 225m² pour les zones d'évolution des deux engins.

CARACTERISTIQUES DES MATERIELS ET CHARGES

La réalisation des épreuves se fait avec les matériels suivants, à minima :

- Une unité de transport camion, benne sur remorque, motobasculeur ou wagon) adaptée à la pelle et à la chargeuse,
- Un camion ou une remorque porte-engins adapté(e) aux deux engins,
- Des accessoires de levage adaptés aux charges à manutentionner.

Les charges mises à disposition ont les caractéristiques suivantes :

- Charge simple de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale de l'engin,
- Charge complexe de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale de l'engin (avec centre de gravité déporté),
- Charge longue de masse supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale de l'engin et de longueur supérieure ou égale à 4 mètres.

CATEGORIE B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel

CARACTERISTIQUES DES ENGIN

La pelle hydraulique requise présente, à minima, les caractéristiques suivantes :

- A chenilles ou sur pneumatiques,
- Equipée d'un godet rétro,
- Equipée pour le levage de charges,
- De masse supérieure à 12 tonnes.

NOTA : Pour les épreuves relatives à l'option « télécommande », l'engin est muni de ce mode de commande.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 225m² pour les zones d'évolution,
- De longueur supérieure ou égale à 5 fois la longueur de la pelle,
- 225m² pour la surface de chargement des matériaux (15x15),
- 100m² pour la surface de déchargement des matériaux (10x10).

CARACTERISTIQUES DES MATERIELS ET CHARGES

La réalisation des épreuves se fait avec les matériels suivants, à minima :

- Une unité de transport camion, benne sur remorque, motobasculeur ou wagon) adaptée à la pelle,
- Des accessoires de levage adaptés aux charges à manutentionner,
- Un camion ou une remorque porte-engins adapté(e) à la pelle en cas d'option « porte-engins ».

Les charges mises à disposition ont les caractéristiques suivantes :

- Charge simple de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale de l'engin,
- Charge complexe de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale de l'engin (avec centre de gravité déporté),
- Charge longue de masse supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale de l'engin et de longueur supérieure ou égale à 4 mètres.

CATEGORIE C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif

CARACTERISTIQUES DES ENGIN

La chargeuse (ou chargeuse-pelleteuse) requise présente, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Sur pneumatiques,
- De masse supérieure à 6 tonnes.

NOTA : Pour les épreuves relatives à l'option « télécommande », l'engin est muni de ce mode de commande.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 400m² pour les zones d'évolution, de longueur supérieure ou égale à 5 fois la longueur de la chargeuse,
- 225m² pour la surface de chargement des matériaux (15x15),
- 100m² pour la surface de déchargement des matériaux (10x10).

CARACTERISTIQUES DES MATERIELS ET CHARGES

La réalisation des épreuves se fait avec les matériels suivants, à minima :

- Une unité de transport camion, benne sur remorque, motobasculeur ou wagon) adaptée à la chargeuse,
- Des accessoires de levage adaptés aux charges à manutentionner,
- Un camion ou une remorque porte-engins adapté(e) à la pelle en cas d'option « porte-engins ».

Les charges mises à disposition ont les caractéristiques suivantes :

- Charge simple de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale de l'engin,
- Charge complexe de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale de l'engin (avec centre de gravité déporté),
- Charge longue de masse supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale de l'engin et de longueur supérieure ou égale à 4 mètres.

CATEGORIE D : Engins de compactage

CARACTERISTIQUES DES ENGIN

Le compacteur requis présente, à minima, les caractéristiques suivantes :

- A cylindres, sur pneumatiques ou mixte,
- De masse supérieure à 6 tonnes.

NOTA : Pour les épreuves relatives à l'option « télécommande », l'engin est muni de ce mode de commande.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 400m² pour les zones d'évolution, de longueur supérieure ou égale à 5 fois la longueur du compacteur.

CARACTERISTIQUES DES MATERIELS ET CHARGES

La réalisation des épreuves se fait avec les matériels suivants, à minima :

- Un camion ou une remorque porte-engins adapté(e) au compacteur en cas d'option « porte-engins ».



CDC.Contacts
Audit - Conseil - Formation

CATEGORIE F : Chariot de manutention tout terrain à conducteur porté

CARACTERISTIQUES DES ENGIN

Le chariot requis présente, à minima, les caractéristiques suivantes :

- A flèche télescopique,
- Avec stabilisateurs,
- Muni de bras de fourches,
- D'une capacité supérieure ou égale à 4 tonnes,
- D'une portée supérieure ou égale à 8 mètres,
- De masse supérieure à 6 tonnes.

NOTA : Pour les épreuves relatives à l'option « télécommande », l'engin est muni de ce mode de commande.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 400m² pour les zones d'évolution, de longueur supérieure ou égale à 5 fois la longueur du chariot,
- 225m² pour la surface de chargement des matériaux (15x15),
- 100m² pour la surface de déchargement des matériaux (10x10).

CARACTERISTIQUES DES MATERIELS ET CHARGES

La réalisation des épreuves se fait avec les matériels suivants, à minima :

- Un camion ou une remorque adapté(e) pour le chargement des 3 charges simples,
- Un camion ou une remorque porte-engins adapté(e) à la pelle en cas d'option « porte-engins ».

Les charges mises à disposition ont les caractéristiques suivantes :

- 3 charges simples de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale de l'engin,
- Charge complexe de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale de l'engin (avec centre de gravité déporté),
- Charge longue de masse supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale de l'engin et de longueur supérieure ou égale à 4 mètres.

CATEGORIE G : Conduite des engins hors production

CARACTERISTIQUES DES ENGINs

Les engins requis présentent, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Figurent dans la liste des engins représentatifs des catégories B à F de la recommandation R482,
- Un des engins est à chenilles,
- Un des engins est à pneumatiques ou à cylindre(s).

NOTA : Pour les épreuves relatives à l'option « télécommande », l'engin est muni de ce mode de commande.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 625m² pour les zones d'évolution des deux engins.

CARACTERISTIQUES DES MATERIELS ET CHARGES

La réalisation des épreuves se fait avec les matériels suivants, à minima :

- Un camion ou une remorque porte-engins adapté(e) aux deux engins.



CDC.Contacts
Audit - Conseil - Formation

RECOMMANDATION R484 / PONTS ROULANTS & PORTIQUES

CATEGORIE 1 : Ponts roulants et portiques à commande au sol

CARACTERISTIQUES DES ENGIN

Les équipements requis présentent, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Un pont roulant muni d'un crochet de levage,
- De capacité de 2400 kg minimum et ayant une hauteur sous crochet de 4m minimum,
- Ayant une course de translation de 15m minimum et une course de direction de 5m minimum,
- Commandé depuis le sol (*le boîtier de commande au sol peut être un pendant à câble ou une télécommande sans fil*).

Nota : les portiques ne peuvent pas être utilisés pour les épreuves de test pratique.

CARACTERISTIQUES DES ACCESSOIRES DE LEVAGE

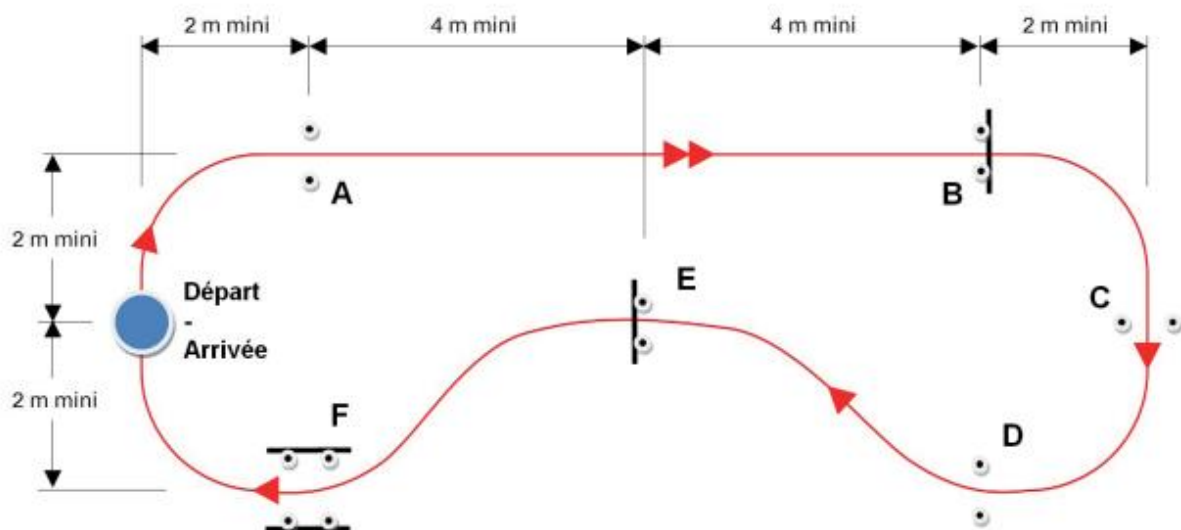
Les accessoires de levage requis sont, à minima :

- Une élingue chaîne 2 brins x 500 kg minimum,
- Une élingue chaîne 1 brin x 500 kg minimum,
- Deux élingues textiles 1 brin x 500 kg minimum,
- 5 manilles.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

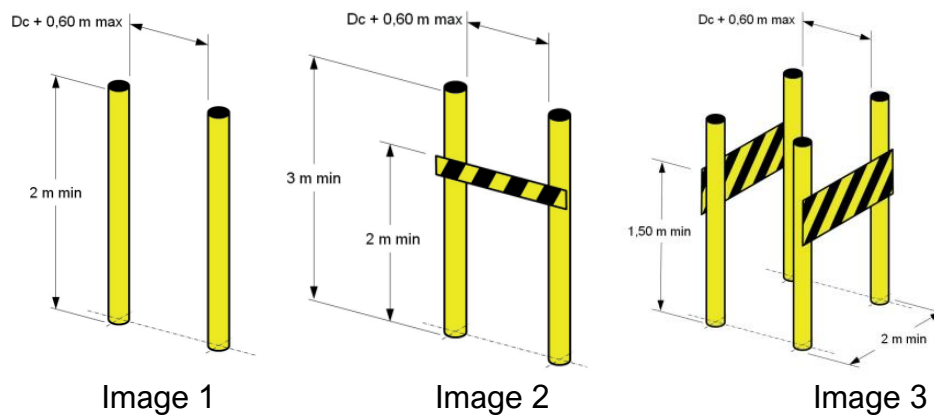
- 200m² pour les zones d'évolution.
- Permettant la réalisation de ce circuit imposé :



CARACTERISTIQUES DES OBSTACLES

Six obstacles sont imposés pour la réalisation du circuit :

- 3 obstacles de type « poteau » (*image 1*),
- 2 obstacles de type « barre » (*image 2*),
- 1 obstacle de type « mur » (*image 3*).



CARACTERISTIQUES DES CHARGES

Les charges requises sont adaptées aux épreuves à réaliser et comprennent les caractéristiques suivantes :

- Charge cylindrique de masse supérieure ou égale à 450 kg et ayant 1 point de levage,
- Charge longue (longueur supérieure à 3 m), de masse supérieure ou égale à 450 kg et ayant 2 points de levage minimum.



CDC.Contacts
Audit - Conseil - Formation

CATEGORIE 2 : Ponts roulants et portiques à commande en cabine

CARACTERISTIQUES DES ENGINS

Les équipements requis présentent, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Un pont roulant muni d'un crochet de levage,
- De capacité de 2400 kg minimum et ayant une hauteur sous crochet de 5m minimum,
- Ayant une course de translation de 15m minimum et une course de direction de 5m minimum,
- Commandé depuis une cabine (*la commande au sol peut être optionnelle sur cette catégorie*).

Nota : les portiques ne peuvent pas être utilisés pour les épreuves de test pratique.

CARACTERISTIQUES DES ACCESSOIRES DE LEVAGE

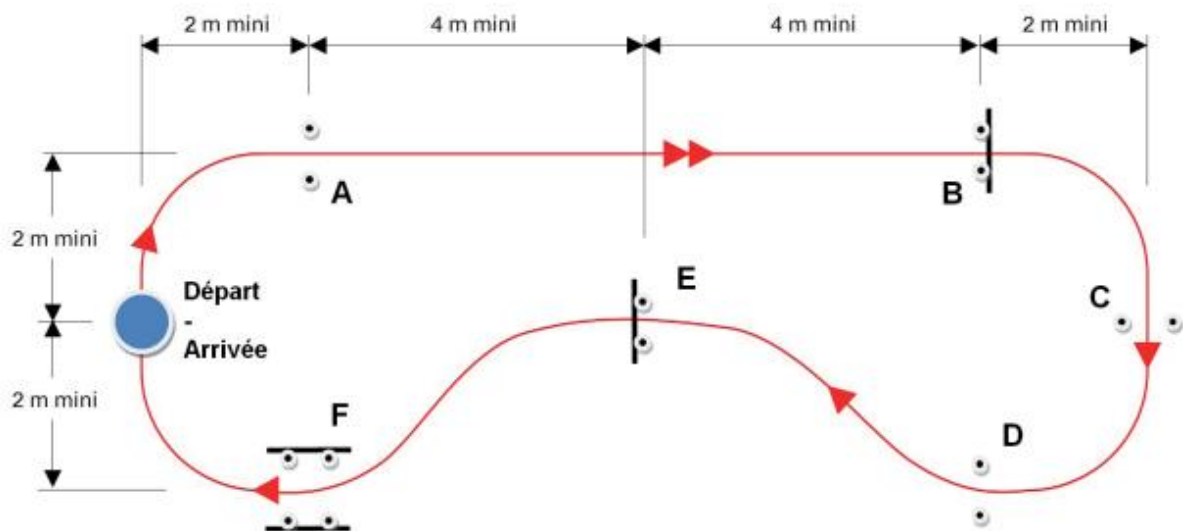
Les accessoires de levage requis sont, à minima :

- Une élingue chaîne 2 brins x 500 kg minimum,
- Une élingue chaîne 1 brin x 500 kg minimum,
- Deux élingues textiles 1 brin x 500 kg minimum,
- 5 manilles.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

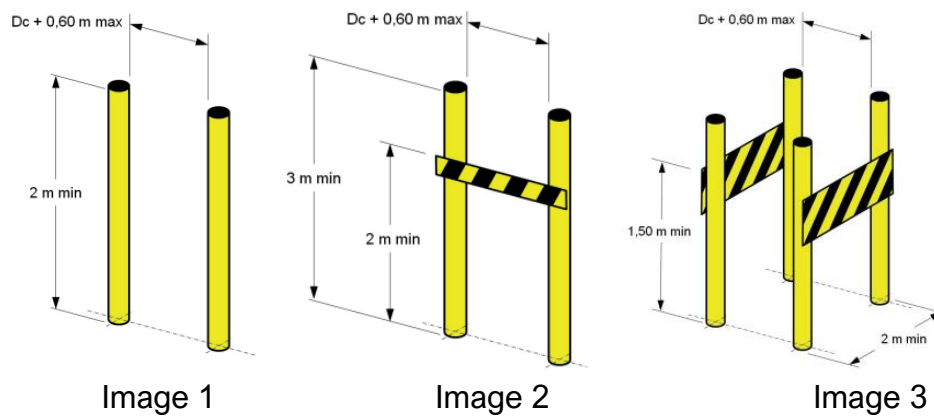
- 200m² pour les zones d'évolution.
- Permettant la réalisation de ce circuit imposé :



CARACTERISTIQUES DES OBSTACLES

Six obstacles sont imposés pour la réalisation du circuit :

- 3 obstacles de type « poteau » (*image 1*),
- 2 obstacles de type « barre » (*image 2*),
- 1 obstacle de type « mur » (*image 3*).



CARACTERISTIQUES DES CHARGES

Les charges requises sont adaptées aux épreuves à réaliser et comprennent les caractéristiques suivantes :

- Charge cylindrique de masse supérieure ou égale à 450 kg et ayant 1 point de levage,
- Charge longue (longueur supérieure à 3 m), de masse supérieure ou égale à 450 kg et ayant 2 points de levage minimum.



CDC.Contacts
Audit - Conseil - Formation

RECOMMANDATION R485 / CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

CATEGORIE 1 : Hauteur de levée comprise entre 1,20m et 2,50m

CARACTERISTIQUES DES ENGINES

Les chariots requis présentent, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Gerbeur à conducteur accompagnant,
- Avec translation et levage motorisés, et manutention sur bras de fourche,
- Conçu pour charger et décharger un véhicule à quai,
- De hauteur de levée minimum de 2,20m (sauf pour les opérations de chargement et déchargement de véhicule : dans ce cas, la hauteur de levée peut être inférieure pour ces opérations uniquement),
- De capacité nominale supérieure à 800kg.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 100m² pour les zones d'évolution,
- Avec sol stabilisé, béton ou enrobé.

CARACTERISTIQUES DES CHARGES

Les charges requises sont adaptées aux épreuves à réaliser et comprennent les caractéristiques suivantes :

- Charge de manutention standard de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale du chariot, de hauteur supérieure ou égale à 1,20m,
- Charge masquant la visibilité de masse supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot, de hauteur supérieure ou égale à 1,80m,
- Charge dépassant la CMU, de masse réelle supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot,
- Charge destinée au palettier de masse supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot et dont la hauteur est inférieure de 30 cm (max) à la hauteur de l'alvéole du palettier,
- Charges empilables indiquant la masse des charges (masses supérieures ou égales à 50% de la capacité nominale du chariot).

CARACTERISTIQUES DU PALETTIER

Les palettiers destinés à la réalisation des épreuves comprennent à minima :

- 2 travées sur 2 niveaux,
- La hauteur du dernier niveau est supérieure ou égale à 2,10m.

CARACTERISTIQUES DU CAMION ET DU DISPOSITIF DE CHARGEMENT

Le camion (ou la remorque le cas échéant) permet le chargement par l'arrière.

Le dispositif de chargement est, au choix :

- Un quai muni d'un dispositif de nivelage,
- Un quai avec pont de liaison amovible,
- Un camion (ou une remorque) équipé d'un hayon élévateur compatible avec le chargement au moyen d'un gerbeur.

CATEGORIE 2 : Hauteur de levée supérieure à 2,50m

CARACTERISTIQUES DES ENGIN

Les chariots requis présentent, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Gerbeur à conducteur accompagnant,
- Avec translation et levage motorisés, et manutention sur bras de fourche,
- Conçu pour charger et décharger un véhicule à quai,
- De hauteur de levée minimum de 3,40m (sauf pour les opérations de chargement et déchargement de véhicule : dans ce cas, la hauteur de levée peut être inférieure pour ces opérations uniquement),
- De capacité nominale supérieure à 1 200kg.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 100m² pour les zones d'évolution,
- Avec sol stabilisé, béton ou enrobé.

CARACTERISTIQUES DES CHARGES

Les charges requises sont adaptées aux épreuves à réaliser et comprennent les caractéristiques suivantes :

- *Charge de manutention standard* de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale du chariot, de hauteur supérieure ou égale à 1,20m,
- *Charge masquant la visibilité* de masse supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot, de hauteur supérieure ou égale à 1,80m,
- *Charge dépassant la CMU*, de masse réelle supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot,
- *Charge destinée au palettier* de masse supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot et dont la hauteur est inférieure de 30 cm (max) à la hauteur de l'alvéole du palettier,
- *Charges empilables* indiquant la masse des charges (masses supérieures ou égales à 50% de la capacité nominale du chariot).

CARACTERISTIQUES DU PALETTIER

Les palettiers destinés à la réalisation des épreuves comprennent à minima :

- 2 travées sur 3 niveaux,
- La hauteur du dernier niveau est supérieure ou égale à 3,30m.

CARACTERISTIQUES DU CAMION ET DU DISPOSITIF DE CHARGEMENT

Le camion (ou la remorque le cas échéant) permet le chargement par l'arrière.

Le dispositif de chargement est, au choix :

- Un quai muni d'un dispositif de nivelage,
- Un quai avec pont de liaison amovible,
- Un camion (ou une remorque) équipé d'un hayon élévateur compatible avec le chargement au moyen d'un gerbeur.

RECOMMANDATION R486A / PLATE-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNEL

CATEGORIE A : PEMP du groupe A, de type 1 ou 3

CARACTERISTIQUES DES ENGINES

Les PEMP requises présentent, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Une PEMP du type 1 groupe A de hauteur de plancher supérieure ou égale à 5m, avec stabilisateurs manuels amovibles,
- Une PEMP du type 3 groupe A de hauteur de plancher supérieure ou égale à 9m.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 200m² pour les zones d'évolution,
- Avec sol adapté à la stabilisation et à la circulation des PEMP.

CARACTERISTIQUES DES EQUIPEMENTS REQUIS POUR LES EVALUATIONS

Les mises en situation d'évaluation requièrent à minima les installations suivantes :

- Une paroi verticale de longueur supérieure ou égale à 4m et de hauteur supérieure ou égale à 5m,
- Une paroi horizontale de longueur supérieure ou égale à 4m, de largeur supérieure ou égale à 3m et de hauteur supérieure ou égale à 5m,
- Une surface au sol (« aire limitée ») de largeur inférieure ou égale à la largeur de la PEMP + 1m, de longueur inférieure ou égale à la longueur de la PEMP + 1 m et de hauteur supérieure ou égale à 1,10m,
- Un espace limité composé de 2 parois horizontales de longueur supérieure ou égale à 3m sur une largeur supérieure ou égale à 3m, de distance inférieure ou égale à 3,50m et dont la base est située à une hauteur supérieure ou égale à 3m,
- Un porte-engins adapté aux types de PEMP utilisées (camion ou remorque) en cas d'option « porte-engins ».

Le circuit de test prévoit les obligations suivantes, en plus des équipements listés dans le paragraphe précédent :

- Evaluation de la conduite possible dans les diverses orientations prévues pour le poste de conduite et/ou de la plate-forme, en marche avant et marche arrière, en ligne droite et en courbes,
- Des obstacles nécessitant des manœuvres de contournement et d'évitement,
- Des panneaux de signalisation (au moins 1 panneau « stop » et un panneau indiquant le sens de circulation),
- Des moyens de balisage suffisants.

CATEGORIE B : PEMP du groupe B, de type 1 ou 3

CARACTERISTIQUES DES ENGINES

Les PEMP requises présentent, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Une PEMP du type 1 groupe B de hauteur de plancher supérieure ou égale à 6m (et déport de 4m minimum), avec stabilisateurs,
- Une PEMP du type 3 groupe B de hauteur de plancher supérieure ou égale à 9m (et déport de 6m minimum).

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 200m² pour les zones d'évolution,
- Avec sol adapté à la stabilisation et à la circulation des PEMP.

CARACTERISTIQUES DES EQUIPEMENTS REQUIS POUR LES EVALUATIONS

Les mises en situation d'évaluation requièrent à minima les installations suivantes :

- Une paroi verticale de longueur supérieure ou égale à 4m et de hauteur supérieure ou égale à 5m,
- Une paroi horizontale de longueur supérieure ou égale à 4m, de largeur supérieure ou égale à 3m et de hauteur supérieure ou égale à 5m,
- Une surface au sol (« aire limitée ») de largeur inférieure ou égale à la largeur de la PEMP + 1m, de longueur inférieure ou égale à la longueur de la PEMP + 1 m et de hauteur supérieure ou égale à 1,10m,
- Un espace limité composé de 2 parois horizontales de longueur supérieure ou égale à 3m sur une largeur supérieure ou égale à 3m, de distance inférieure ou égale à 3,50m et dont la base est située à une hauteur supérieure ou égale à 3m,
- Un porte-engins adapté aux types de PEMP utilisées (camion ou remorque) en cas d'option « porte-engins ».

Le circuit de test prévoit les obligations suivantes, en plus des équipements listés dans le paragraphe précédent :

- Evaluation de la conduite possible dans les diverses orientations prévues pour le poste de conduite et/ou de la plate-forme, en marche avant et marche arrière, en ligne droite et en courbes,
- Des obstacles nécessitant des manœuvres de contournement et d'évitement,
- Des panneaux de signalisation (au moins 1 panneau « stop » et un panneau indiquant le sens de circulation),
- Des moyens de balisage suffisants.

CATEGORIE C : Conduite hors production

CARACTERISTIQUES DES ENGIN

Les PEMP requises présentent, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Une PEMP du type 1 groupe A ou B, avec stabilisateurs,
- Une PEMP du type 3 groupe B de hauteur de plancher supérieure ou égale à 9m (et déport de 6m minimum).

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 200m² pour les zones d'évolution,
- Avec sol adapté à la stabilisation et à la circulation des PEMP.

CARACTERISTIQUES DES EQUIPEMENTS REQUIS POUR LES EVALUATIONS

Les mises en situation d'évaluation requièrent à minima les installations suivantes :

- Un porte-engins adapté aux types de PEMP utilisées (camion ou remorque),
- Des moyens de balisage suffisants.



CDC.Contacts
Audit - Conseil - Formation

RECOMMANDATION R489 / CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTE

CATEGORIE 1A : Transpalettes à conducteur porté

CARACTERISTIQUES DES ENGINES ET CAMION/REMORQUE

Les chariots requis présentent, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Chariot de catégorie 1A [préparateur de commande sans élévation du poste de conduite, hauteur de levée inf. ou égale à 1,20m],
- Conçu pour charger et décharger un véhicule à quai,
- **Ou** éventuellement chariot de catégorie 1B [gerbeur à conducteur porté, hauteur de levée supérieure à 1,20m] conçu pour charger et décharger un véhicule à quai : uniquement pour les épreuves de chargement et de déchargement de véhicule, si le chariot de catégorie 1A précédent n'est pas approprié pour cette tâche.

Le camion (ou remorque le cas échéant) permet le chargement et le déchargement par l'arrière.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 200m² pour les zones d'évolution,
- Avec sol stabilisé, béton ou enrobé,
- Et dont le quai prévu pour les épreuves comporte un dispositif de nivelage.

CARACTERISTIQUES DES CHARGES

Les charges requises sont adaptées aux épreuves à réaliser et comprennent les caractéristiques suivantes :

- Une charge palettisée de manutention standard de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale du chariot, de hauteur supérieure ou égale à 1,20m,
- Une charge palettisée masquant la visibilité de masse supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot, de hauteur supérieure ou égale à 1,80m,
- Une charge palettisée dépassant la capacité effective du chariot, fictive, de masse réelle supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot.

CATEGORIE 1B : Gerbeurs à conducteur porté

CARACTERISTIQUES DES ENGINES ET CAMION/REMORQUE

Le chariot requis présente, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Chariot de catégorie 1B [gerbeur à conducteur porté, hauteur de levée supérieure à 1,20m],
- Dont le conducteur porté peut être assis ou debout,
- Conçu pour charger et décharger un véhicule à quai,
- Dont la hauteur de levée est supérieure ou égale à 3,10m.

Le camion (ou remorque le cas échéant) permet le chargement et le déchargement par l'arrière.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 200m² pour les zones d'évolution,
- Avec sol stabilisé, béton ou enrobé,
- Et dont le quai prévu pour les épreuves comporte un dispositif de nivelage.

CARACTERISTIQUES DES CHARGES

Les charges requises sont adaptées aux épreuves à réaliser et comprennent les caractéristiques suivantes :

- Trois charges palettisées de manutention standard de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale du chariot, de hauteur supérieure ou égale à 1,20m,
- Une charge palettisée masquant la visibilité de masse supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot, de hauteur supérieure ou égale à 1,80m,
- Une charge palettisée dépassant la capacité effective du chariot, fictive, de masse réelle supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot,
- Trois charges palettisées destinées au palettier de masse supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot, de hauteur supérieure ou égale à la hauteur de l'alvéole du palettier – 30cm,
- Trois charges empilables de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale du chariot,
- Trois travées de palettier sur trois niveaux de hauteur minimale de 2,90m pour le dernier niveau.

CATEGORIE 2A : Chariot à plateau porteur

CARACTERISTIQUES DES ENGINES

Le chariot requis présente, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Chariot de catégorie 2A [chariot à plateau porteur],
- Dont la capacité de charge est supérieure ou égale à 500kg.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

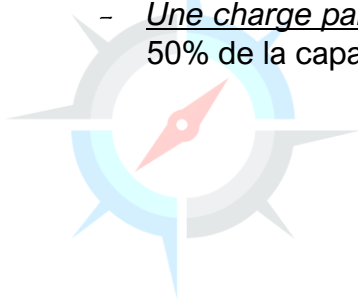
Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 200m² pour les zones d'évolution,
- Avec sol stabilisé, béton ou enrobé,
- Comportant une rampe (ou terrain naturel) de longueur supérieure ou égale à deux fois la longueur hors-tout du chariot et de pente à 8% minimum,
- Comportant une rampe (ou terrain naturel) de largeur supérieure ou égale à deux fois la largeur hors-tout du chariot et de pente à 2% minimum.

CARACTERISTIQUES DES CHARGES

Les charges requises sont adaptées aux épreuves à réaliser et comprennent les caractéristiques suivantes :

- Une charge palettisée dépassant la capacité effective du chariot, fictive, de masse réelle supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot,
- Une charge palettisée destinée au porteur de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité de charge du chariot.



CDC.Contacts
Audit - Conseil - Formation

CATEGORIE 2B : Chariots tracteurs industriels

CARACTERISTIQUES DES ENGIN

Le chariot requis présente, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Chariot de catégorie 2B [chariot tracteur industriel],
- Attelé à une remorque adaptée,
- Dont la capacité de traction est supérieure ou égale à 3 tonnes.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

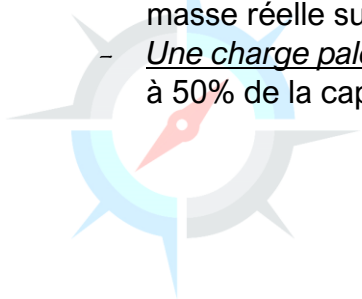
Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 200m² pour les zones d'évolution,
- Avec sol stabilisé, béton ou enrobé.
- Comportant une rampe (ou terrain naturel) de longueur supérieure ou égale à deux fois la longueur hors-tout du chariot et de pente à 8% minimum,
- Comportant une rampe (ou terrain naturel) de largeur supérieure ou égale à deux fois la largeur hors-tout du chariot et de pente à 2% minimum,

CARACTERISTIQUES DES CHARGES

Les charges requises sont adaptées aux épreuves à réaliser et comprennent les caractéristiques suivantes :

- Une charge palettisée dépassant la capacité effective du chariot, fictive, de masse réelle supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot,
- Une charge palettisée destinée à la remorque de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité de traction du chariot.



CDC Contacts
Audit - Conseil - Formation

CATEGORIE 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale inf. ou égale à 6 tonnes)

CARACTERISTIQUES DES ENGIN ET CAMION/REMORQUE

Le chariot requis présente, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Chariot de catégorie 3 [chariot élévateur frontal en porte-à-faux],
- De capacité nominale inférieure ou égale à 6 tonnes,
- Dont la hauteur de levée est supérieure ou égale à 3,5m.

Le camion (ou remorque le cas échéant) permet le chargement et le déchargement depuis le sol.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 200m² pour les zones d'évolution,
- Avec sol stabilisé, béton ou enrobé.
- Comportant une rampe (ou terrain naturel) de longueur supérieure ou égale à deux fois la longueur hors-tout du chariot et de pente à 8% minimum,
- Comportant une rampe (ou terrain naturel) de largeur supérieure ou égale à deux fois la largeur hors-tout du chariot et de pente à 2% minimum,

CARACTERISTIQUES DES CHARGES

Les charges requises sont adaptées aux épreuves à réaliser et comprennent les caractéristiques suivantes :

- Trois charges palettisées de manutention standard de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale du chariot, de hauteur supérieure ou égale à 1,20m,
- Une charge palettisée masquant la visibilité de masse supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot, de hauteur supérieure ou égale à 1,80m,
- Une charge palettisée dépassant la capacité effective du chariot, fictive, de masse réelle supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot,
- Trois charges palettisées destinées au palettier de masse supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot, de hauteur supérieure ou égale à la hauteur de l'alvéole du palettier – 30cm,
- Trois charges empilables de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale du chariot,
- Une charge spécifique indiquant sa masse (supérieure ou égale à 500kg) **soit** de longueur supérieure ou égale à deux fois la largeur hors-tout du chariot **ou** contenant de volume supérieur ou égal à 1m³ partiellement empli de liquide **ou** big-bag plein,
- Trois travées de palettier sur trois niveaux de hauteur minimale de 3,30m pour le dernier niveau.

CATEGORIE 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale sup. à 6 tonnes)

CARACTERISTIQUES DES ENGIN ET CAMION/REMORQUE

Les chariots requis présentent, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Chariot de catégorie 4 [chariot élévateur frontal en porte-à-faux],
- De capacité nominale supérieure à 6 tonnes.

Le camion (ou remorque le cas échéant) permet le chargement et le déchargement depuis le sol.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 300m² pour les zones d'évolution,
- Avec sol stabilisé, béton ou enrobé.

CARACTERISTIQUES DES CHARGES

Les charges requises sont adaptées aux épreuves à réaliser et comprennent les caractéristiques suivantes :

- Trois charges palettisées de manutention standard de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale du chariot, de hauteur supérieure ou égale à 1,20m,
- Une charge palettisée masquant la visibilité de masse supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot, de hauteur supérieure ou égale à 1,80m,
- Une charge palettisée dépassant la capacité effective du chariot, fictive, de masse réelle supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot,
- Trois charges empilables de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale du chariot,
- Une charge spécifique indiquant sa masse (supérieure ou égale à 500kg) **soit** de longueur supérieure ou égale à deux fois la largeur hors-tout du chariot **ou** contenant de volume supérieur ou égal à 1m³ partiellement empli de liquide **ou** big-bag plein.

CATEGORIE 5 : Chariots élévateurs à mât rétractable

CARACTERISTIQUES DES ENGIN

Le chariot requis présente, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Chariot de catégorie 5 [chariot élévateur à mât rétractable],
- Dont la hauteur de levée est supérieure ou égale à 6m.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

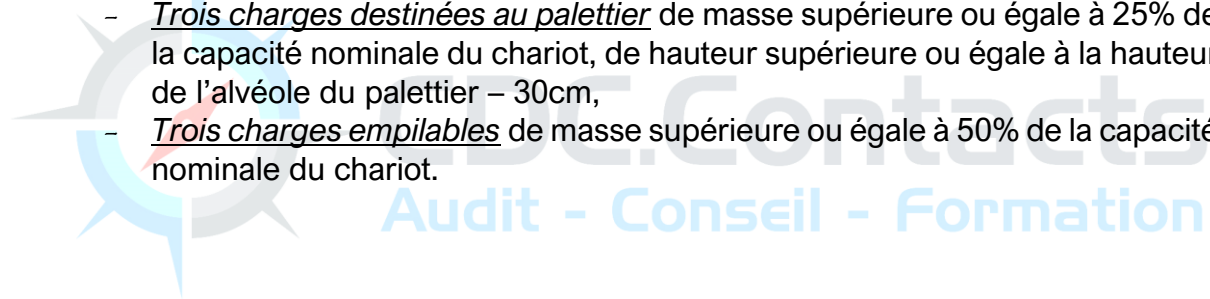
Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 200m² pour les zones d'évolution,
- Avec sol stabilisé, béton ou enrobé.

CARACTERISTIQUES DES CHARGES

Les charges requises sont adaptées aux épreuves à réaliser et comprennent les caractéristiques suivantes :

- Trois charges de manutention standard de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale du chariot, de hauteur supérieure ou égale à 1,20m,
- Une charge masquant la visibilité de masse supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot, de hauteur supérieure ou égale à 1,80m,
- Une charge dépassant la capacité effective du chariot, fictive, de masse réelle supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot,
- Trois charges destinées au palettier de masse supérieure ou égale à 25% de la capacité nominale du chariot, de hauteur supérieure ou égale à la hauteur de l'alvéole du palettier – 30cm,
- Trois charges empilables de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale du chariot.



CATEGORIE 6 : Chariots élévateurs à poste de conduite élevable

CARACTERISTIQUES DES ENGIN

Le chariot requis présente, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Chariot de catégorie 6 [chariot élévateur à poste de conduite élevable],
- Dont la hauteur de plancher est supérieure ou égale à 2,80m.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 200m² pour les zones d'évolution,
- Avec sol stabilisé, béton ou enrobé.

CARACTERISTIQUES DES CHARGES

Les charges requises sont adaptées aux épreuves à réaliser et comprennent les caractéristiques suivantes :

- Trois palettes de colis divers (taille et masse),
- Trois palettes vides.



CDC.Contacts
Audit - Conseil - Formation

CATEGORIE 7 : Conduite hors production

CARACTERISTIQUES DES ENGINES ET CAMION/REMORQUE

Les chariots requis présentent, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Un chariot représentatif des catégories 1A ou 1B,
- **Et** un chariot représentatif des catégories 3, 4, 5 ou 6.

Le porte-engins prévu est adapté pour la réalisation des épreuves.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 200m² pour les zones d'évolution,
- Avec sol stabilisé, béton ou enrobé.

CARACTERISTIQUES DES CHARGES

Les charges requises sont adaptées aux épreuves à réaliser et comprennent les caractéristiques suivantes :

- Deux charges de manutention standard de masse supérieure ou égale à 50% de la capacité nominale du chariot, de hauteur supérieure ou égale à 1,20m.



CDC.Contacts
Audit - Conseil - Formation

RECOMMANDATION R490 / GRUES DE CHARGEMENT

CARACTERISTIQUES DES ENGINES

La grue de chargement requise comporte, à minima, les caractéristiques suivantes :

- Sans treuil,
- Avec poste de conduite embarqué, fixe,
- Munie d'un crochet de levage,
- De portée minimale de 12m,
- Munie d'un poste de conduite déporté par télécommande en cas d'option « télécommande ».

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Le terrain mis à disposition des tests CACES® est adapté aux épreuves à réaliser, à minima :

- 300m² pour les zones d'évolution.

CARACTERISTIQUES DES EQUIPEMENTS REQUIS POUR LES EVALUATIONS

Les mises en situation d'évaluation requièrent à minima les installations suivantes :

- Une charge palettisée de masse supérieure ou égale à 500kg,
- Une charge longue de masse supérieure ou égale à 200kg, de longueur supérieure ou égale à 3m disposant de 4 points de levage,
- Dispositif « écran » s'opposant à la vision directe de la charge par le grutier,
- 2 émetteurs-récepteurs radio,
- Une fourche à palettes,
- Une élingue chaîne 4 brins x 500kg minimum,
- Une élingue chaîne 1 brin x 500kg minimum,
- 4 élingues textiles 1 brin x 500kg minimum,
- 5 manilles,
- Une radiocommande si option « télécommande » avec batterie de secours.